

Image not found or type unknown



adopter un enfant orphelin

Par **patrice**, le **18/01/2009** à **22:59**

Je suis famille d'accueil, depuis Mars 2004 j'accueille une petite fille qui avait un mois et demis à son arrivée maintenant elle va avoir 5 ans en février 2009.

Sa maman est décédée peu de temps après la naissance de l'enfant et son papa vient de décédé en décembre 2008, la petite est maintenant orpheline.

Elle est très attachée à nous et c'est réciproque pour elle on est son papa et sa maman de coeur, pour cette raison nous souhaitons l'adopter.

Elle à une tante coté maternelle qui va sûrement faire aussi la demande souhaite connaître mes droits vis à vis de la tante sont-ils les même ou pas?